

COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL  
en date du 5 avril 2018 à 19 heures

Etaient présents :

Gustave BOSQ – Rémi ALLEC – Yves SEARD – Michel NORBERT – Céline CONSTANS  
Christophe MATHERON - Sébastien MARTIN - Daniel ROSSIGNOL.

Absents excusés :

Olivier BERGERETTI, Monique GELLENS pouvoir à Gustave BOSQ,  
Absent : Alain PIECQ

Secrétaire de séance : Céline CONSTANS

**ORDRE DU JOUR**

- ◆ **APPROBATION COMPTE-RENDU DU 20.03**
- ◆ **DELIBERATION CHOIX METHODOLOGIE POUR LE PROJET NOUVELLE MAIRIE ET POLE DE SERVICES ASSOCIES**
- ◆ **DELIBERATION MAINTIEN OU SUPPRESSION TAPS**
- ◆ **DELIBERATION FSL 2018**
- ◆ **DELIBERATION SUBVENTION DEPARTEMENTALE CHEMIN COMMUNAL EGLISE**
- ◆ **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire accueille les participants et les remercie de leur présence.

**I – APPROBATION C.R DU 25.03**

Gustave BOSQ soumet à l'approbation du conseil le compte rendu du 25 mars. Approuvé à l'unanimité.

**II - DELIBERATION CHOIX METHODOLOGIE POUR LE PROJET NOUVELLE MAIRIE ET POLE DE SERVICES ASSOCIES**

Dans le cadre du programme de travaux (Mairie et services associés), le conseil doit se prononcer sur le choix du scénario pour lancer les consultations.

- Scénario 1 : marché de maîtrise d'œuvre puis attribution des travaux en lots séparés.
- Scénario 2 : marché public global de performances.

Les avantages du scénario 2 sont mis en évidence (rapidité du montage des dossiers, un seul référent). Le choix du scénario n° 2 est pris à l'unanimité des membres présents.

### **III - DELIBERATION MAINTIEN OU SUPPRESSION TAPS**

Mr le Maire expose au conseil le projet de décret relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire de l'école.

Il informe que les enseignantes, les parents d'élèves sont favorables au retour de la semaine de 4 jours.

Mr le Maire soumet au vote la semaine de 4 jours : 5 pour, 3 contre et 1 abstention.

La nouvelle organisation sera mise en place dès la rentrée de septembre 2018 après la décision du SIVU.

### **IV - DELIBERATION FSL 2018**

Un fond de solidarité pour le logement est demandé par le Département, le conseil alloue une participation de 56 euros.

Délibération prise : 1 abstention, 1 contre, 7 pour.

### **V - DELIBERATION SUBVENTION DEPARTEMENTALE CHEMIN COMMUNAL EGLISE**

Le montant des travaux de réfection du chemin communal de l'Eglise desservant les propriétés de Messieurs FRIEDERICH /CONSTANS/O'NEIL s'élève à 11 938 Euros HT. M. le Maire propose de solliciter une subvention départementale.

Plan de financement :

- Prévision HT : 11 938,00 Euros
- Conseil Départemental 05 : 8 356,60 Euros
- Autofinancement : 3 582,00 Euros

Approuvé à l'unanimité

### **VI - QUESTIONS DIVERSES**

Projet Mairie : Estimation du projet, désignation d'un maître d'œuvre.

Le relevé topographique a été réalisé par le cabinet POTIN. Le bornage définitif sera fait ultérieurement.

ONF : Monsieur PEYRE demande une mise à jour des concessions pastorales. Une réunion est envisagée avec le Groupement Pastoral, Mme Constans Céline, Mr Allec Rémi, Mr Seard Loic.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures 30.